



Extrait du Registre aux Délibérations

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :
29/03/2024

Date d'affichage :
15/04/2024

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 12
Excusés-représentés : 2
Votants : 13
Excusés : 3
Absents : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle Tiphaine Boulet, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 Mars 2024.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17

Présents : Mme Dominique GANTIEZ, Mme Anne MASUREL, M. Laurent DEBLOOS, M. Claude DELVAL, M. Bruno FOUCART, M. Francis LEFEBVRE, Mme Gisèle POTTEAU, Mme Francine HUREZ, Mme Francine LIMOSIN, Mme Maryse THAON, Mme Christine VANDENBULCKE, Mme Nicole VERGOTEN

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés-représentés : M. Olivier FRERE représenté par Mme Gisèle POTTEAU, M. Gérard LOYER représenté par Mme Anne MASUREL

Étaient excusés : Mme Claire DELORY, M. Patrick VANDRIESSCHE, M. Ivan GARBER

N° du registre des délibérations : 02/2024

Objet : Approbation du Compte Administratif 2023

Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2022, dont les éléments sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	14 753.97€	386.10€
RECETTES	23 156.29€	3 103.93€

Mme Dominique GANTIEZ ayant quitté la séance

APRES EN AVOIR DELIBERE avec 12 voix pour 1 contre (M. FOUCART)

Le Conseil d'Administration,

DECIDE d'approuver le Compte Administratif 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

LA SECRETAIRE,



N. VERGOTEN

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA PRESIDENTE DU CCAS,



D. GANTIEZ